

LE CLONG VOLONTARIAT ÉVOLUE !

Plan d'action 2011-2012-2013

Le CLONG Volontariat est un collectif d'associations de référence en France, à l'origine fondé sur le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)¹. Il élargit maintenant ses activités aux différentes formes d'expatriation pour des actions d'échange et de solidarité internationale (volontaires, salariés, bénévoles)².

Conformément à l'expérience de ses membres et aux réflexions conduites avec ses partenaires, le collectif souhaite enraciner les échanges humains internationaux au cœur de nouvelles formes de coopération plus équitables, plus responsabilisantes, plus respectueuses de l'intérêt de chacun. Il entend faire progresser les pratiques d'entraide, d'échange, de découverte mutuelle par rapport à certaines habitudes d'assistance unilatérale. Il souhaite que ces échanges humains contribuent à vaincre la peur de l'autre, à conforter les aspirations démocratiques, le souci de justice et de solidarité, à développer la compréhension du monde et la cohésion sociale.

¹ **Qu'est-ce que le VSI ?** Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) est une forme d'engagement qui permet de partir pour une durée allant de plusieurs mois à plusieurs années, en contrat avec une ONG, pour une action de proximité, dans un engagement solidaire avec les pays du «Sud» ou de l'Est, en différents domaines d'intervention humanitaire et de développement. C'est aussi un statut à part entière grâce à la loi du 23 février 2005, qui offre des garanties sur les conditions avant, pendant et au retour de mission.

Pour en savoir plus : http://www.clong-volontariat.org/php/vsi_qu_est_ce_vsi.php

² **L'expatriation en solidarité internationale** signifie ici l'engagement de personnes, avec des organismes d'envoi, sous différents statuts, en dehors du secteur marchand et de l'administration. Ceci n'inclut pas par exemple les volontaires en entreprise. Aucun jugement de valeur ne doit être porté au travers de cette classification. La notion de solidarité est elle-même liée à différentes motivations.

Il se fixe les missions suivantes :

- Mener une **activité de veille en France et dans le monde** sur les engagements humains en solidarité internationale, pour alimenter ses membres en informations, en éléments de réflexion et d'orientation.
- **Représenter la voix de ses membres auprès des pouvoirs publics français et européens** sur différentes modalités d'engagement volontaire en solidarité internationale.
- **Contribuer à l'animation des échanges au sein des ONG et avec les autres acteurs** à propos des engagements humains de solidarité entre nos sociétés civiles.
- **Représenter les pratiques associatives françaises de volontariat** sur le plan international, en particulier au niveau européen.
- Servir de **référence pour le VSI** en France et au niveau européen.

Il adapte son périmètre d'action aux évolutions en cours

Le CLONG confirme son attention au VSI, qui reste un pilier de son expertise, mais il élargit son périmètre de travail.

Les travaux des deux prochaines années ne se limiteront pas à un statut particulier d'expatriés. Le collectif s'intéressera particulièrement aux modalités de séjour à l'étranger, à la manière d'agir sur le terrain, à la construction du vivier des concitoyens ouvert aux échanges et à la coopération entre sociétés, dans une perspective de solidarité internationale.

Plusieurs éléments viennent motiver cet élargissement de notre champ d'action :

- La demande sociale nombreuse et diversifiée implique des réponses différenciées

en recherchant toutefois un socle commun de valeurs, des critères partagés de qualité dans une même perspective de solidarité.

- La recherche de complémentarités entre dispositifs et statuts, amène souvent une expatriation de bénévoles, volontaires et salariés dans les mêmes projets, institutions, pays, avec des motifs globaux identiques.
- La place du VSI évolue en fonction de nouvelles données telles que l'organisation d'autres familles de volontariat, le service civique dans sa dimension internationale et la proportion de salariés devenue plus importante par rapport aux volontaires chez certains des membres du CLONG.

Cet élargissement du périmètre de travail va de pair avec une **volonté d'ouverture et de collaboration** du CLONG avec des ONG non-membres, avec d'autres plate-formes et collectifs, ou encore avec des organismes d'étude et de recherche concernés par cette forme de coopération.

L'ouverture se manifeste également au travers du **développement de son activité à l'international** : le CLONG sera attentif aux réflexions et travaux réalisés aux niveaux européen et international, afin d'apporter à ses membres et partenaires des éclairages à la dimension des changements mondiaux.

Enfin, il tiendra le plus grand compte des aspirations et des capacités nouvelles des **partenaires étrangers** à s'organiser par eux-mêmes et à prendre leur part de responsabilité dans de nouvelles formes de coopération.

IL DÉFINIT SES OBJECTIFS 2011/2013

autour de trois axes de travail :

1

L'ADAPTATION DES DISPOSITIFS FRANÇAIS D'EXPATRIATION POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le CLONG contribuera à faire préciser les spécificités et les complémentarités des différents dispositifs de volontariat, de service civique et de toute autre forme d'expatriation au motif de solidarité internationale, dans le but de clarifier l'information auprès du public et des partenaires. Il s'efforcera de faire aménager la complémentarité entre eux pour éviter les concurrences et superpositions inutiles. Il contribuera en particulier au suivi de la loi de 2005 concernant le VSI.

2

LA VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE ACQUISE EN S.I.

Le CLONG accompagnera le travail de certaines des associations qui le composent et de ses principaux partenaires comme Coordination SUD et France Volontaires. Il se concentrera plus particulièrement sur les thèmes de la formation et de la valorisation des acquis de l'expérience consécutive aux séjours expatriés.

3

L'APPRÉCIATION DES EFFETS ET DES IMPACTS DES SÉJOURS EN S.I.

En 2011, un sondage d'opinion sera effectué auprès d'un échantillon d'anciens expatriés afin d'obtenir des informations sur ce que l'expérience internationale a pu changer, pour eux personnellement et dans leur environnement social.

Ce travail sera utilisé dans le cadre de l'année européenne du volontariat.

En 2012 et 2013, le CLONG approfondira, avec un partenaire d'étude et de recherche qualifié, l'analyse des impacts individuels et collectifs des expatriés engagés dans une mission internationale. La base de ces travaux reposera sur le très important capital d'expériences de notre réseau. Dans un premier temps, cette recherche/capitalisation s'intéressera au point de vue des ressortissants du pays d'envoi. Ensuite, elle se renforcera grâce à l'analyse de celui des pays d'accueil.

Il adapte ses partenariats :

Ces trois axes de travail correspondent à des thèmes sur lesquels les membres du CLONG veulent être proactifs. Par ailleurs, ils ne manqueront pas d'être réactifs sur toute question se rapportant aux personnels expatriés.

Ils traiteront les problèmes de ce champ de coopération en collaboration avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les acteurs socioprofessionnels. Ils se mettront en relation étroite avec les organismes concernés par le volontariat :

L'Agence du Service Civique intéresse le CLONG par la dimension internationale du service civique volontaire. Notre collaboration directe, en groupe de travail, ou au travers de France Volontaires, visera à faire valoir la spécificité de l'expatriation et ses exigences dans la préparation et le suivi de ce type d'engagement.

France Volontaires et le CLONG sont appelés à tenir des rôles spécifiques et complémentaires qui se définissent de manière pragmatique.

Ce qui les distingue, c'est d'une part **leur composition**. En effet, France Volontaires constitue un espace mixte public/privé dans lequel nous sommes présents, tandis que le CLONG est un collectif purement associatif, exerçant de ce fait son autonomie et son droit à initiative comme représentant d'organismes de la société civile.

D'autre part, **les missions** de F.V. sont celles d'une plate-forme de services chargée de l'information du public et de la promotion du volontariat de solidarité à l'étranger, sous différentes formes, dans un souci de qualité et de mise en synergie des acteurs.

Celles du CLONG consistent à collaborer à certains de ces services opérationnels ; à assurer, pour le compte de ses membres, des fonctions de capitalisation de l'expérience, de veille et d'information, de représentation pour les questions de stratégie et de gestion des expatriés en solidarité internationale, auprès des acteurs publics et non gouvernementaux, en France et auprès de ses homologues étrangers.